



www.genevawaterhub.org

www.unige.ch/genevawaterhub

TABLE RONDE

COOPÉRATION ET PARTAGE DES BÉNÉFICES DANS LES BASSINS DU FLEUVE SÉNÉGAL ET DU FLEUVE NIGER

24 septembre 2015

ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE (OMM)

7bis Avenue de la Paix, 1211 Genève
2ème étage, Salle *Kruzel Hall*

Inscription **avant le 14 septembre 2015** auprès de Dr Mara Tignino (mara.tignino@unige.ch).

Pièce d'identité obligatoire à l'entrée.

Dans le cadre de la dynamique des activités du Pôle eau, la Table Ronde de travail de haut niveau sur la « Coopération et le partage des bénéfices dans les bassins du fleuve Sénégal et du fleuve Niger » a pour objet d'identifier les bonnes pratiques et les bénéfices de la coopération en matière de gestion des eaux et d'en tirer des enseignements pour d'autres bassins. Cette initiative mobilise les fonctions de réseau, éducation et savoir ainsi que de think-tank (réflexion) du Pôle eau.

Les infrastructures hydriques sur un cours d'eau international peuvent servir à des fins multiples, tels la production d'énergie hydro-électrique, le stockage de l'eau pour l'irrigation, l'approvisionnement en eau des populations riveraines, l'amélioration de la navigation ou encore la prévention des inondations. Ces infrastructures offrent des opportunités de coopération entre les États riverains. Les bassins de fleuves Sénégal et Niger représentent des cadres uniques de coopération dans le domaine d'ouvrages communs et d'autres projets nationaux sur des cours d'eau internationaux. Les pratiques de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), des Sociétés de gestion du barrage Diama (SOGED) et du barrage Manantali (SOGEM) et de l'Autorité du bassin du Niger (ABN) et leurs apports en matière de partage des bénéfices feront l'objet d'analyses et discussions.



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**
FACULTÉ DE DROIT

Plateforme pour le droit international
de l'eau douce, www.unige.ch/droit/eau



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

INSTITUT DES SCIENCES
DE L'ENVIRONNEMENT



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC



www.genevawaterhub.org

www.unige.ch/genevawaterhub

9h-9h30 **Accueil des participants et café de bienvenue**

9h30-10h00 **Ouverture**

Monsieur François Münger, Manager du Pôle eau Genève et *Swiss Special Envoy for Water*.

S.E.M. Eloi Laourou, Ambassadeur, Représentant permanent adjoint, Ambassade et Mission permanente du Bénin à Genève.

SESSION 1: **ÉVOLUTION DES FACTEURS DE COOPÉRATION AU SEIN DE L'AUTORITÉ DU BASSIN DU NIGER (ABN) ET DE L'ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SÉNÉGAL (OMVS) : QUELLES LEÇONS EN TIRER POUR D'AUTRES BASSINS DANS LE MONDE ?**

MODÉRATRICE: **Madame Marie-Laure Vercambé**, Directrice du Programme Eau pour la Vie et la Paix, Croix-Verte Internationale

10h00-10h15 Les facteurs de coordination au niveau des bassins versants transfrontaliers : enseignements de l'OMVS et de l'ABN – **Dr Christian Bréthaut**, *Senior Lecturer* et Directeur de la composante recherche & éducation du Pôle Eau Genève, Institut des sciences de l'environnement, Université de Genève et **Dr Thomas Bolognesi**, *Senior Lecturer*, Institut des sciences de l'environnement, Université de Genève.

10h30-11h15 **Positionnement des experts**

- **Monsieur Tamsir Ndiaye**, Directeur général de la Société de gestion et d'exploitation du barrage de Diama (SOGED), Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS).
- **Monsieur Aminou Tassiou**, Ancien Ministre de l'Hydraulique de la République du Niger.
- **Professeur Akambi Afouda**, Université Abomey-Calavi (Bénin), Président du Partenariat Ouest Africain de l'Eau (GWP-Afrique de l'Ouest).

11h15-12h00 **Réaction des participants**



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**
FACULTÉ DE DROIT



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**
INSTITUT DES SCIENCES
DE L'ENVIRONNEMENT



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
**Direction du développement
et de la coopération DDC**

Plateforme pour le droit international
de l'eau douce, www.unige.ch/droit/eau

Uni Vogt – 66 Bd. Carl Vogt – 1205 Genève 4

Tél. 022 379 85 46 – Fax 022 379 85 43 – www.unige.ch/droit/eau / www.unige.ch/genevawaterhub



www.genevawaterhub.org

www.unige.ch/genevawaterhub

12h30-13h30 **PAUSE DÉJEUNER**

SESSION 2 : **LES OUVRAGES COMMUNS ET LE PARTAGE DES BÉNÉFICES DANS LE FLEUVE SÉNÉGAL ET LE FLEUVE NIGER : QUELLES LEÇONS EN TIRER POUR D'AUTRES BASSINS DANS LE MONDE ?**

Modérateur : *Professeur Makane Moïse Mbengue*, Faculté de droit et Institut des sciences de l'environnement, Université de Genève et Membre de la Plateforme pour le droit international de l'eau douce.

13h30-13h45 Le statut d'ouvrages communs et le partage des bénéfices dans les bassins des fleuves Niger et Sénégal – *Dr Mara Tignino*, Senior Lecturer et Coordinatrice de la Plateforme pour le droit international de l'eau douce, Faculté de droit, Université de Genève et *Monsieur Komlan Sangbana*, Chercheur, Plateforme pour le droit international de l'eau douce, Faculté de droit, Université de Genève.

13h45-14h30 **Positionnement des experts**

- *Monsieur Tamsir Ndiaye*, Directeur général de la Société de gestion et d'exploitation du barrage de Diama (SOGED), Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS).
- *Monsieur Aminou Tassiou*, Ancien Ministre de l'Hydraulique de la République du Niger.
- *Professeur Akambi Afouda*, Professeur à l'Université Abomey-Calavi (Bénin), Président du Partenariat Ouest Africain de l'Eau (GWP-Afrique de l'Ouest).

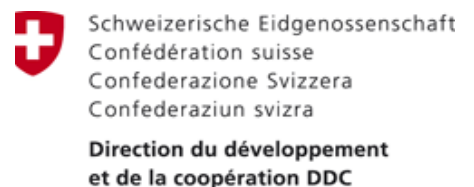
14h30-15h15 **Réaction des participants**

15h15-15h30 **Conclusions**

Professeure Laurence Boisson de Chazournes, Faculté de droit, Université de Genève et Directrice de la Plateforme pour le droit international de l'eau douce.



Plateforme pour le droit international
de l'eau douce, www.unige.ch/droit/eau





www.genevawaterhub.org

www.unige.ch/genevawaterhub

RÉUNION DU RÉSEAU DU PÔLE EAU

24 septembre 2015

16h00-17h30

ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE (OMM)

7bis Avenue de la Paix, 1211 Genève
2ème étage, Salle *Kruzel Hall*

Pièce d'identité obligatoire à l'entrée.

Les principales conclusions de la Table Ronde seront présentées lors de cette réunion. Il sera également fait état des développements du Pôle eau de Genève.

Monsieur François Münger

Manager, Pôle eau Genève et *Swiss Special Envoy for Water*

Monsieur Christophe Bösch

Lead Water Advisor, Pôle eau Genève



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**
FACULTÉ DE DROIT

Plateforme pour le droit international
de l'eau douce, www.unige.ch/droit/eau



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

INSTITUT DES SCIENCES
DE L'ENVIRONNEMENT



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

Uni Vogt – 66 Bd. Carl Vogt – 1205 Genève 4

Tél. 022 379 85 46 – Fax 022 379 85 43 – www.unige.ch/droit/eau / www.unige.ch/genewaterwaterhub